FPE	n°	Cotation :	Code RenoirRH :	Durée d'affectation :	Date de fin publication :

INTITULE DU POSTE*

Recrutement au tour extérieur d'un inspecteur général des affaires sociales

Domaine fonctionnel *	Etudes-audit-évaluation-contrôle interne et prospective
Emploi-Type * Cliquez sur le lien	FP2EEP03 - CHARGEE/CHARGE DINSPECTION ET/OU DE CONTROLE INTERNE
Grade	INSPECTEUR GENERAL

Date de la vacance de l'emploi * : **01/09/2021**

Statut du poste * : **vacant**

Catégorie statutaire *: **Encadrement supérieur**

DESCRIPTION DU POSTE*

Encadrement (oui ou non) : NON

Activités principales :
L'Inspecteur(rice) sera affecté(e) à des missions de contrôle, enquête, audit, appui ou évaluation dans le secteur social (travail, emploi, formation professionnelle, santé, aide sociale, sécurité sociale). L'inspecteur(rice) participe également aux différentes structures ou activités internes à l´IGAS, à l'un des cinq collèges et, éventuellement, un copair.

Spécificités du poste / Contraintes :
Eu égard à la spécificité des travaux de lIGAS et à l'extrême confidentialité qui s'y rattache, le titulaire du poste à pourvoir sera tenu à une stricte obligation de réserve et à la plus grande discrétion.

Les critères de recrutement :
Les conditions de recevabilité d'un dossier de candidature sont détaillées au décret n°2011-931 du 1er août 2011 modifié et dans l'avis de vacance qui parait au Journal Officiel. La procédure de recrutement est conduite par un comité de sélection.

Les critères utilisés lors du recrutement reposent notamment sur :
• Les compétences dans les secteurs et métiers de lIGAS : Connaissances dans le domaine social - Intérêt pour les méthodes (contrôle, évaluation, audit) - Esprit d'analyse et de synthèse
• Le fonctionnement professionnel : Autonomie dans le travail, qui implique la capacité à organiser soi-même son travail, sans sollicitation externe - Adaptabilité, notamment sur le changement régulier d'équipes de mission et de thématiques - Curiosité intellectuelle et goût de l'investigation - Rigueur dans les travaux d'investigations comme la démonstration - Conciliation entre le travail en équipes et des moments de réflexion plus solitaire - Capacités rédactionnelles et goût pour la rédaction en fin de mission
• Les aptitudes relationnelles : Écoute et empathie, que ce soit pour les entretiens de mission ou le fonctionnement interne de la mission - Acceptation de la critique et pas d'excès de confiance - Capacité de conviction
• Le parcours antérieur : qualité et diversité du parcours - cohérence du niveau de carrière atteint avec celui des inspecteurs généraux de lIGAS

Déroulement de carrière : après l'arrivée au sein du service de l'IGAS, les inspecteurs sont affectés à des missions. Ils sont nommés pour une durée de 18 mois et titularisés à l'issue de cette période.

PROFIL SOUHAITE

Indiquez les compétences requises sur le poste ainsi que la lettre correspondant à la légende ci-dessous.

E : Savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles solutions, former d'autres agents, être référent dans le domaine.
M : Mettre en œuvre la compétence de manière régulière, corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat.
A : Savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, savoir repérer les dysfonctionnements.
N : Disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global)..

Connaissances :
- Esprit d'analyse et de synthèse E
- Capacités rédactionnelles et goût pour la rédaction en fin de mission E
- Adaptabilité M
- Curiosité intellectuelle et goût pour l'investigation M
- Intérêt pour la matière sociale M
- Intérêt pour les méthodes (contrôle, évaluation, audit) M
- Connaissance du pack office M
- Autonomie dans le travail, qui implique la capacité à organiser soi-même son travail, sans sollicitation externe A
- Conciliation entre le travail en équipes et des moments de réflexion plus solitaire A

Savoir-être : Indiquez au moyen de *** en fonction des attentes
- Écoute et empathie, pour les entretiens comme sur le fonctionnement interne de la mission ***
- Curiosité et goût de l'investigation ***
- Capacité de conviction ***

Conditions statutaires :
Peuvent faire acte de candidature, conformément aux dispositions du II de l'article 8 du décret no 2011-931 du 1er août 2011 modifié portant statut particulier du corps de l'Inspection générale des affaires sociales :
- les fonctionnaires de catégorie A relevant des trois fonctions publiques et appartenant à un corps ou à un cadre d'emplois ou nommés dans un emploi comportant un échelon terminal doté au minimum de l'indice brut 1015
- les magistrats de l'ordre judiciaire
- les médecins et pharmaciens hospitaliers
- les directeurs et les praticiens-conseils des organismes de sécurité sociale
- les fonctionnaires ou agents d'une catégorie équivalente à la catégorie A, en fonctions dans les organisations internationales intergouvernementales.

Les candidats doivent justifier d'au moins 20 années de services publics et avoir exercé au moins pendant 2 ans des fonctions de responsabilité supérieure dans le champ des politiques sociales mentionnées à l'article 1er du décret n° 2011-931 du 1er août 2011 modifié portant statut particulier du corps de l'IGAS.
Pour les personnes titulaires d'un titre permettant l'exercice de la profession de médecin ou de pharmacien, la durée de services publics est ramenée à 12 années et les fonctions précédemment exercées peuvent également consister en des fonctions d'expertise reconnues au niveau national.

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction :	Inspection générale des affaires sociales
Sous-direction :	
Bureau :	
Sites :*	☐ **Duquesne** : **14 avenue Duquesne – PARIS 7 ème** ☐ **Montparnasse** : place des cinq Martrys du Lycée Buffon PARIS 14ème ☐ **Avenue de France** : 95, avenue de France – PARIS 13ème ☒ **Javel** : 39-43, quai André Citroën – PARIS 15ème ☐ **Autres**

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure : le service regroupe environ 130 personnes participant aux missions d'inspection aux profils variés : anciens élèves de l'ENA en majorité, médecins, directeurs dhôpitaux, anciens inspecteurs du travail, ingénieurs…Il compte également une trentaine d'agents en charge des fonctions supports (section des rapports, documentation, ressources humaines, systèmes dInformation, assistance bureautique, logistique).

L'IGAS est dirigée par un chef du service, assisté de 2 adjoints. Plusieurs missions permanentes sont intégrées au service de lIGAS : mission permanente d'audit interne des ministères sociaux - mission permanente d'inspection-contrôle, en appui des services de contrôle territoriaux - mission de contrôle des fonds européens - inspection hygiène et sécurité des ministères sociaux.

Missions et compétences : La loi du 28 mai 1996 a doté l'IGAS, indépendamment de l'organisation gouvernementale en vigueur, de compétences sur l'ensemble des institutions du champ social qu'elles soient publiques (Etat, collectivités territoriales, agences, organismes paritaires).ou privées (entreprises, associations).dès lors qu'elles bénéficient de fonds publics ou font appel à la générosité du public.

Sur le champ des ministères chargés de la sécurité sociale, de la santé, de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la lutte contre l'exclusion, l'inspection assure des missions :

SUITE DE LA DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

• d'inspection/contrôle des services ou organismes publics ou privés bénéficiant de concours d'un organisme public ou financés par des cotisations obligatoires, audit interne des services placés sous l'autorité des ministres dans le champ social
• d'enquête/évaluation des politiques publiques, qui permettent notamment d'éclairer le gouvernement sur l'existant et de suggérer des évolutions souhaitables
• de conseil, d'appui, d'administration provisoire.

Le déroulement des missions : Les missions se déroulent sur une période de 4 à 5 mois en moyenne. Elles sont le plus souvent réalisées par des équipes de deux à quatre inspecteurs. Elles donnent lieu à la production dun rapport signé par chaque membre et remis au(x) ministre(s) commanditaires par le chef de service. Les inspecteurs sont responsables de leur rapport et effectuent leur travaux d'investigation en toute indépendance, dans le cadre de la commande et des bonnes pratiques et procédures qualité internes.

Le travail collectif se déroule : dans les 5 collèges qui se réunissent mensuellement, 4 à compétences sectorielles (cohésion sociale, protection sociale, santé, travail-emploi-formation professionnelle) et 1 collège spécialisé dans les missions d´appui au management. Formés des membres du service, les collèges sont chargés du développement des compétences collectives : programme de travail de lIGAS, veille sectorielle et professionnelle, ouverture à des intervenants extérieurs.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)
1 • Un programme de formations collectives spécifiques, adaptées aux besoins des inspecteurs, est organisé pour toutes les personnes exerçant des fonctions d'inspection.

Les conditions de recevabilité des candidatures sont appréciées à la date de nomination.

Le dossier de candidature comprendra :
- 1 lettre de motivation ;
- 1 curriculum vitae détaillé ;
- l'état des services civils accomplis délivré par l'administration d'origine ou un relevé de carrière à jour à la date de transmission du dossier de candidature ;
- 1 copie de la décision prononçant la nomination dans le corps ou cadre d'emploi actuel ainsi que l'arrêté fixant l'échelonnement indiciaire de ce corps ou une notification de nomination dans le poste ;
- 1 copie du dernier arrêté portant promotion d'échelon ou du dernier bulletin de salaire ;
- 1 appréciation de la valeur professionnelle du candidat émanant de sa hiérarchie sur les 4 dernières années de service.

Les dossiers de candidature sont adressés, au plus tard dans un délai de six semaines à compter de la date de publication du présent avis au J.O, le cachet de la poste faisant foi, à lInspection générale des affaires sociales, pôle ressources humaines, 39-43, Quai André-Citroën, 75739 Paris Cedex 15, par la voie hiérarchique, et parallèlement sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : igas-recrutement@igas.gouv.fr

Contact : igas-recrutement@igas.gouv.fr

**** Champ obligatoire***

Mon administration s'engage pour la diversité et l'égalité
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LES MINISTÈRES SOCIAUX
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES MINISTÈRES SOCIAUX
LABEL DIVERSITÉ
LABEL ÉGALITÉ